

Conseil informel Compétitivité – Industrie des 14 et 15 juillet 2010

Note de cadrage

Introduction

Dans le cadre de la Stratégie Europe 2020, la nouvelle stratégie européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive, la publication de deux initiatives phares « La politique industrielle à l'ère de la mondialisation » et « Une Union pour l'innovation » est attendue pour l'automne. Celles-ci constitueront des éléments centraux pour traduire les ambitions de la nouvelle stratégie européenne en politiques concrètes, et en particulier pour assurer la nécessaire transition vers une économie européenne plus verte et compétitive au niveau mondial.

Dans une économie globalisée, les interconnexions de l'économie européenne avec l'économie mondiale sont en croissance rapide, et la consolidation de la compétitivité externe de l'UE s'impose comme une nécessité. Si l'atteinte des objectifs européens en matière de développement durable impose des contraintes fortes à l'industrie européenne et constitue un défi majeur, elle lui ouvre également de nouvelles opportunités, de nouvelles voies de développement, de nouveaux marchés.

Par ailleurs, étant donné la place centrale des PME dans le tissu économique de l'UE, la prise en compte de la dimension PME au sein de la Stratégie Europe 2020 et de ces deux initiatives apparaît vitale, conformément au principe « Think small first ». La révision à mi-parcours du Small Business Act attendue pour mi-octobre constitue une opportunité importante dans cette perspective.

Outre la définition des priorités concrètes et des outils à développer dans le cadre des politiques industrielle et d'innovation de l'UE, se pose la question de leur gouvernance. La complexité croissante de l'économie mondiale et des chaînes de valeur appelle des réponses intégrées et coordonnées, ainsi que la mise en place de nouveaux modèles de gouvernance multi-niveaux.

Le Conseil informel des Ministres de l'Industrie organisé par la Présidence Belge constitue la dernière fenêtre d'opportunité pour donner des impulsions politiques fortes avant la publication de ces différentes communications, dont les interconnexions sont évidentes, et définir une approche intégrée pour une politique industrielle et d'innovation moderne et ambitieuse.

La Présidence souhaite susciter un débat large, ouvert et constructif quant aux solutions nouvelles que l'Union Européenne et les acteurs européens peuvent apporter afin d'anticiper et de faciliter la mutation de l'économie européenne, et en particulier son industrie, vers un modèle de développement plus durable et compétitif. Ces solutions passent en particulier par l'innovation. Les débats s'articuleront donc autour de deux thèmes centraux : la nouvelle politique industrielle de l'UE et la politique d'innovation orientée vers les PME.

Les études de background commanditées par la Présidence Belge ont pour objectif d'amener des idées neuves dans ces débats. La Présidence espère que celles-ci pourront stimuler la créativité dans nos échanges.

Une Politique de compétitivité industrielle durable

L'industrie est et restera la pièce centrale de l'économie européenne, elle est au cœur des chaînes de valeur et conditionne encore largement l'évolution d'autres secteurs. L'adoption de la Stratégie Europe 2020 et le lancement prochain de l'initiative phare « La politique industrielle à l'ère de la mondialisation » offrent la perspective d'une nouvelle politique industrielle européenne, modernisée et ambitieuse, permettant d'appréhender l'industrie européenne et son évolution dans sa globalité et sa complexité.

Cette nouvelle « politique de compétitivité industrielle durable » doit permettre d'anticiper et d'aborder de manière proactive les défis, enjeux et opportunités auxquels est confrontée l'industrie européenne, en particulier ceux liés à sa transition vers une économie plus verte et mondialisée.

Aujourd'hui, les secteurs industriels ne peuvent plus être considérés comme homogènes, indépendants et nationaux ; ceux-ci sont au cœur de chaînes de valeurs mondialisées de plus en plus complexes et interreliées, dépassant les frontières géographiques et sectorielles traditionnelles. Celles-ci associent non seulement des activités manufacturières mais également les fonctions de service. Les politiques orientées vers des secteurs spécifiques sont dès lors de plus en plus susceptibles d'affecter d'autres secteurs. D'autres politiques européennes influencent également la compétitivité de l'industrie (environnement, énergie, emploi, transport,...), et des modalités de coordination horizontale devraient être définies dans cette perspective.

Dans ce contexte, les facteurs de compétitivité au niveau mondial évoluent, se diversifient et se complexifient pour intégrer davantage d'éléments intangibles (qualité, services liés, customisation,...) permettant une différenciation accrue et un positionnement sur les segments de marché à plus forte valeur ajoutée. La réponse appropriée aux défis posés par le passage à une économie sobre en carbone constituera en outre un élément clé de la compétitivité future de l'industrie européenne, d'une part au travers des nécessaires efforts en matière d'éco-efficience qu'elle devra accomplir, et d'autre part au travers de sa capacité à saisir les opportunités de l'économie verte et de se positionner en tant que leader sur ces marchés en forte croissance. L'innovation – technologique et non technologique – est le facteur crucial de ces évolutions et de la capacité future de l'industrie européenne à être compétitive sur les marchés mondiaux.

Un autre élément à prendre en compte est l'accélération du changement, qui nécessite de plus grandes capacités à anticiper les développements futurs et leurs impacts sur la compétitivité industrielle, et plus de flexibilité dans les réponses à apporter à ces changements.

Les industries hautement intensives en ressources ont déjà opéré une mutation en profondeur pour répondre aux défis de la globalisation et du changement climatique. Toutefois, leur compétitivité future reste conditionnée à des facteurs externes tels que la demande mondiale et l'évolution des prix, l'accès aux marchés, l'accès aux ressources énergétiques et naturelles. La compétitivité future de ces industries et leur maintien en Europe sont porteurs d'enjeux importants pour l'ensemble des filières qu'elles approvisionnent, mais également au regard des objectifs environnementaux globaux.

Malgré le rôle clé des PME dans le tissu industriel européen – elles contribuent directement à 45 % de la valeur ajoutée et à 59 % de l'emploi du secteur manufacturier – celles-ci peuvent être particulièrement vulnérables aux effets de la mondialisation, et leur place dans les chaînes de valeur globales doit être consolidée. Des études récentes ont montré que l'internationalisation et la compétitivité des PME sont étroitement liées, l'innovation

constituant un facteur central dans cette équation. L'intégration des PME au sein de clusters les mettant en relation avec des grandes entreprises et des partenaires internationaux peut contribuer à accroître leur internationalisation.

Par ailleurs, l'internationalisation croissante de l'économie implique le développement d'interrelations étroites entre économies aux niveaux européen et mondial, de nouvelles formes de collaboration aux niveaux régional, national, européen et international, et donc le développement d'une gouvernance multi-niveaux permettant une implication accrue des Etats membres et des Régions dans la mise en œuvre de la politique industrielle européenne.

Dans le contexte de la mondialisation, la politique industrielle européenne doit donc se réinventer pour appréhender les nouveaux facteurs de compétitivité, la complexité croissante des chaînes de valeurs, et les interrelations étroites entre économies, secteurs, politiques et niveaux de gouvernance. Dans cette perspective, il est peut-être temps de tirer un trait sur la distinction classique entre politiques horizontales et sectorielles pour développer une approche innovante combinant politiques génériques et ciblées (sur des catégories spécifiques d'entreprises ou des maillons particuliers des chaînes de valeurs, ou sur le renforcement des liens et synergies entre entreprises).

Questions pour le débat :

Session I – Les outils d'une politique industrielle modernisée

1. *Quels seraient les trois principaux leviers à activer au niveau européen pour faciliter et accompagner la transition vers une industrie plus compétitive au niveau mondial, et soutenir ainsi la compétitivité externe de l'Union Européenne dans une perspective de long terme ?*

En particulier, quels devraient être les éléments clés de la politique industrielle européenne pour traiter les enjeux des industries hautement intensives en ressources ?

2. *Comment aider les PME à intégrer les nouvelles chaînes de valeur mondialisées et à accéder aux marchés externes ?*

Session II – Une approche intégrée de la politique industrielle : nouveaux modes de gouvernance

3. *Quelles politiques communautaires peuvent le plus influencer sur la compétitivité industrielle de l'UE ? Comment améliorer la prise en compte des interrelations entre politiques ? En particulier, quelles articulations doivent être développées avec l'initiative « Une Union pour l'Innovation » et avec le Small Business Act ?*

Vers une politique d'innovation européenne orientée PME

Les PME représentent la grande majorité des entreprises européennes (plus de 95 %). La réussite d'une stratégie européenne industrielle et d'innovation ambitieuse passera donc nécessairement par un déploiement large des pratiques d'innovation au sein du tissu des PME.

Par ailleurs, les PME peuvent jouer un rôle central dans la transition de l'économie européenne vers une trajectoire de croissance plus verte et durable. Leur participation au développement des éco-industries européennes et aux efforts d'éco-efficience constitue dès lors un défi majeur.

Bien que la plupart des PME ne s'engagent pas dans des activités de R&D au sens formel, la majorité d'entre elles innove, l'innovation devant être entendue au sens large, englobant les processus de production, les business models, le changement organisationnel aussi bien que les technologies. Par ailleurs, des études récentes ont pointé l'importance des jeunes entreprises innovantes à forte croissance pour la croissance économique et la transformation industrielle.

Les PME restent toutefois confrontées à des obstacles spécifiques en matière d'innovation qu'il convient de lever : accès au financement, difficultés d'appropriation des bénéfices de la R&D et de l'innovation, manque de capacité d'absorption, charges réglementaire et administrative, accès aux compétences. Par ailleurs, des contraintes particulières pèsent sur la croissance des jeunes entreprises innovantes : fragmentation des marchés, barrières à l'accès aux marchés, fonctionnement des marchés financiers et notamment du marché européen du capital à risque. Ces éléments plaident pour une approche combinant des mesures génériques visant à déployer l'innovation dans l'ensemble du tissu économique et des mesures spécifiques visant les entreprises innovantes à forte croissance.

Les clusters innovants, en structurant les systèmes régionaux d'innovation et en stimulant les interactions créatrices entre utilisateurs et producteurs de technologies, petites et grandes entreprises, compagnies low-tech et high-tech,... peuvent constituer un outil efficace pour stimuler le transfert et la diffusion de technologies, notamment des technologies génériques, au sein des PME. Ils peuvent également constituer un vecteur de développement de l'innovation orientée vers la demande et le marché. Par ailleurs, l'intégration de PME dynamiques et innovantes au sein des clusters est essentielle pour leur permettre d'atteindre de hauts niveaux d'excellence et d'innovation.

Au regard du rôle central de l'innovation et des PME pour concrétiser les ambitions de la Stratégie Europe 2020, il pourrait être nécessaire de renforcer la dimension innovation et éco-innovation du Small Business Act, et certainement de prendre dûment en considération les PME au sein de l'initiative « Une Union pour l'Innovation », conformément au principe « Think small first ».

Questions pour le débat :

1. *Quelles seraient les trois principales mesures à mettre en œuvre au niveau européen pour promouvoir l'innovation dans les PME ? Quelles seraient les mesures de soutien à l'innovation à intégrer dans le Small Business Act ?*
2. *Comment mieux prendre en compte les besoins des PME dans les différentes initiatives communautaires en matière d'innovation (Clusters, Lead market initiative, Plate-formes technologiques, Initiatives technologiques conjointes, partenariats publics-privés, standardisation, PCRD, CIP, Instruments financiers BEI/FEI,...) ?*